



Grand Besançon

n°8
Avril
Mai
Juin
2004

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND BESANÇON

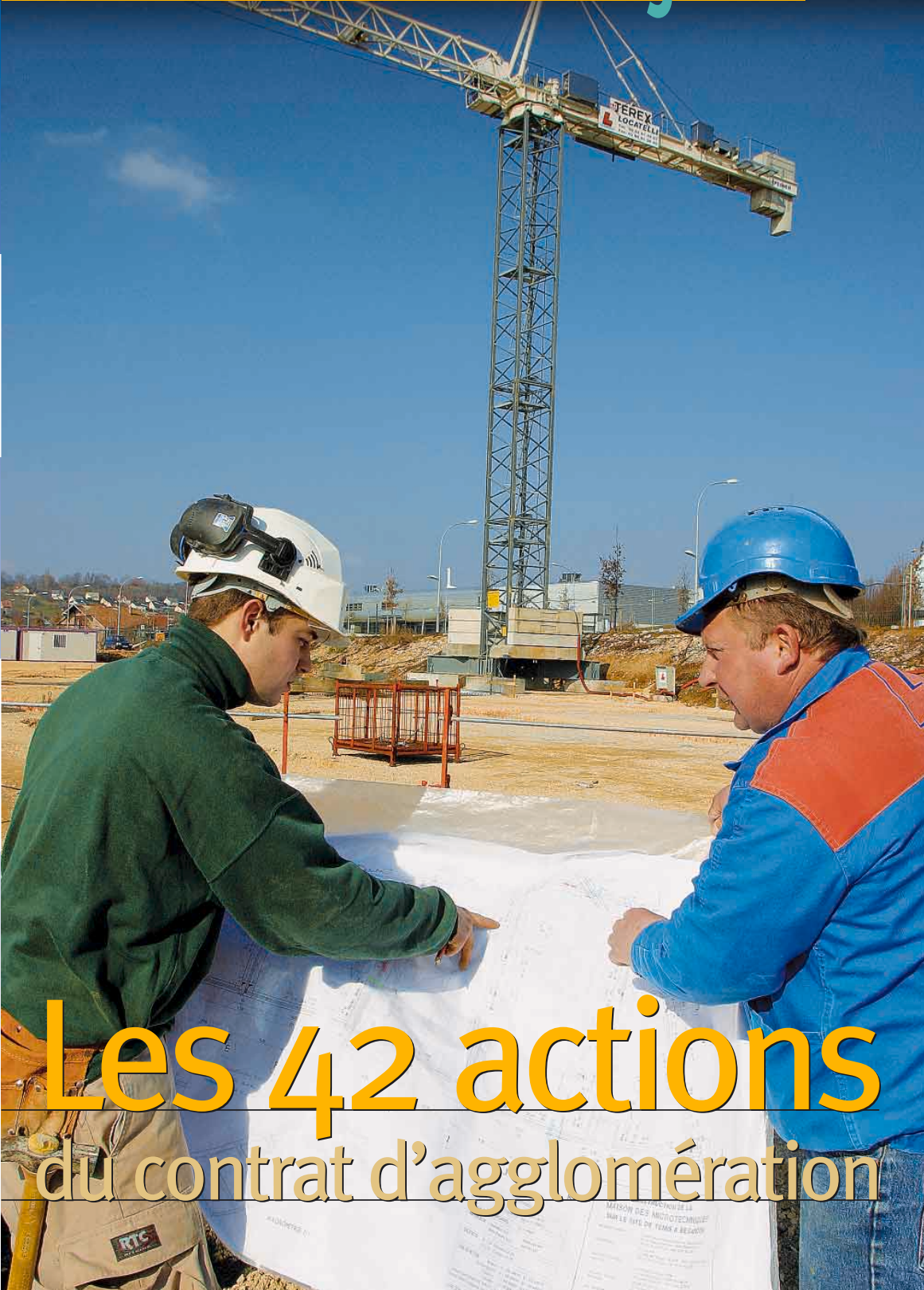
ACTUALITÉ

Concertation pour les Marnières



COMMUNES

En attendant le Tour



Les 42 actions du contrat d'agglomération



Communauté
d'Agglomération
du Grand Besançon

L'ACTUALITÉ DE L'AGGLOMÉRATION

- 4- À bicyclette dans l'agglomération
- 4- Fleurissement très écologique
- 5- L'aménagement des Marnières
- 5- À la rencontre des jeunes rugbymen
- 7- La Maison des Microtechniques
- 7- La place du marché révolutionne Ginko
- 9- Promouvoir le tourisme
- 9- Croissance de la population

LE DOSSIER

10- Les 42 actions du contrat d'agglomération

Après deux ans de concertation avec les habitants le contrat d'agglomération vient d'être signé. Il comprend 42 mesures concrètes pour améliorer la qualité de vie et les relations entre les 180 000 habitants du Grand Besançon.

DANS LES COMMUNES

- 15- En attendant le Tour ▶
- 17- Une nouvelle bibliothèque médiathèque
- 17- Des ateliers communaux au cœur du village
- 18- Des chambres d'hôte connues au bout du monde
- 18- Naissance d'un vidéo-club
- 19- Les Flâneries bisontines
- 19- Patty Plumet, artiste sur verre



RENDEZ-VOUS

- ▶ 21- La Citadelle devient tzigane pour un soir
- 22- 7^e Festival du roman noir



BRUNO FERRANDEZ

ÉDITO

À travers le premier contrat d'agglomération signé pour trois ans, la Communauté d'Agglomération, avec l'État, le Conseil régional, le Conseil général et la Ville de Besançon, transforme en actions le Projet d'agglomération élaboré avec la société civile pour le développement du Grand Besançon à l'horizon 2015.

42 actions jalonnent cette période. Attractivité, rayonnement, développement durable, cohésion sociale, équilibre du territoire, sont les mots clés de notre ambition qui sera mise en lumière par le magazine du Grand Besançon, au fil de l'évolution des actions.

Certaines d'entre elles verront le jour dans les prochains mois. Sur la zone TEMIS, dès le début de l'année 2005, la Maison des Microtechniques sera au service de la microtechnologie, secteur d'activité où excellent nos entreprises. Elle sera un outil utile à la recherche, à la formation, à la création d'entreprise, donc utile à la création d'emplois. Cette Maison renforcera la dynamique globale de notre territoire en matière de microtechnique dont il convient de valoriser le potentiel.

C'est aussi l'aménagement de la zone d'activité des Hauts du Chazal, à proximité du centre hospitalier universitaire et de l'UFR médecine-pharmacie. Dédiée au domaine micromédical, elle participera au renforcement d'un pôle santé régional particulièrement performant.

Bien d'autres projets seront lancés, et parmi ceux-ci, l'anticipation de l'arrivée du TGV Rhin-Rhône en prévoyant l'accessibilité à la future gare TGV Besançon-Auxon.

Pour ces 42 projets, en ce qui la concerne, la CAGB consacrera environ 23 millions d'euros de 2004 à 2006 durant ce premier contrat d'agglomération.

Avec vous, nous avons la volonté d'engager cette marche en avant vers un avenir partagé pour un territoire à vivre qui soit solidaire, équilibré et attractif.

Jean Louis Fousseret,

Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon
Maire de Besançon

Gabriel Baulieu,

1^{er} Vice-Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon
Maire de Serre-les-Sapins

Grand Besançon, magazine trimestriel de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon. Adresse : La City, 4, rue Gabriel-Plançon - 25043 Besançon cedex - tél. : 03 81 65 07 00, fax : 03 81 82 29 60. E-mail : agglomeration@besancon.com
Directeur de la publication : Jean-Louis Fousseret. Rédactrice en chef : Véronique Marizier. Comité éditorial : Gabriel Baulieu, Gabriel Jannin, Joëlle Schirrer, Jean-Paul Vogel, André Pietrucci, Véronique Marizier, Maryvonne Tales.
Rédaction : Monique Clémens, Aline Bilinski, Véronique Vuillemin-Filippi. Crédit Photos : Denis Maraux, sauf mention contraire. Conception et réalisation : MCM Information (tél. : 04 76 03 78 30). Impression : Imprimerie Nationale - 2, avenue de la 2^e division blindée - BP 6, 67301 Schiltigheim cedex - Distribution : La Poste. Régie publicitaire : MCC (tél. : 03 81 55 44 44). Représentant légal : Jean-Louis Fousseret - Dépôt légal : juin 2003 - N°ISSN : 1634-3476.

À bicyclette dans l'agglo

DÉPLACEMENT

300 KM D'ITINÉRAIRES CYCLABLES SONT À L'ÉTUDE DANS LE GRAND BESANÇON. DÉBUT DE MISE EN ŒUVRE PRÉVUE EN 2005.



Des tracés pertinents, y compris pour les trajets domicile-travail.

les mairies. La CAGB a tenu compte des remarques de chacune d'entre elles tout en maintenant une cohérence avec le schéma cyclable de la Ville de Besançon et celui du Département. Au final, ces itinéraires seront constitués par des pistes et des bandes cyclables ou simplement jalonnés. Actuellement et jusqu'au mois de mai, le Grand Besançon travaille à définir sur ces 300 km, les tracés prioritaires et d'intérêt communautaire. Ils permettront de favoriser les déplacements à bicyclette des habitants, y compris pour les trajets domicile-travail. Une évaluation financière est effectuée en parallèle afin que les premiers aménagements voient le jour, comme prévu, en 2005. ■

Un groupe de travail partenarial a identifié, en février dernier, les 300 km d'itinéraires qui pourraient parcourir le territoire. Ces

cheminements vélo, qui relieront la quasi-totalité des 59 communes de l'agglomération, ont été tracés - sur le papier - en concertation avec

SOCIÉTÉ

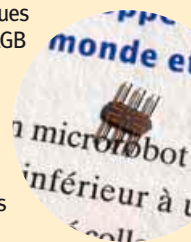
Pour la défense des consommateurs. L'Organisation générale des consommateurs, ou OR.GE.CO 25, vient de se voir accorder un agrément justice, qui lui permettra de se porter partie civile dans les cas litigieux, quel que soit le domaine concerné. Cette association, reconnue d'intérêt général à but social, œuvre depuis novembre 1980 pour régler des problèmes que peuvent rencontrer les consommateurs. Pour appuyer ses efforts, elle intègre également le Centre technique régional de la consommation de Franche-Comté. Deux belles récompenses pour la vingtaine de retraités bénévoles de l'association, qui ont solutionné les dossiers de 180 personnes en 2003. ■
OR.GE.CO 25 - 58 et 62 rue Battant - Besançon - Tél. 03 81 81 39 53. Du mardi au vendredi (10h-12h ; 15h-18h) sur rendez-vous.

SAVOIR-FAIRE

Robots et automates. En 2005, les habitants pourront découvrir le savoir-faire des nombreuses entreprises du Grand Besançon spécialisées en microtechniques, spécificités de notre territoire, reconnues mais peu parlantes au profane. La CAGB a donc souhaité valoriser, par le biais d'un événementiel lié à la robotique, les entreprises de pointe.

"Les Entretiens de la robotique et de l'automatique" permettront aux entreprises, chercheurs, conférenciers d'aller à la rencontre des publics...

L'événement a été annoncé dans le cadre de la conférence-débat le jeudi 25 mars à la Maison de la Franche-Comté à Paris, à l'occasion du Symposium international de la robotique.



Un fleurissement très écologique

ENVIRONNEMENT



Si l'embellissement des communes, jardins et balcons reste au premier plan de l'opération de fleurissement du Grand Besançon, le jury indépendant qui sillonnera le territoire du 1^{er} au 15 août tiendra compte aussi du geste écologique (économie d'eau, notamment en période de canicule) et de la diversité des espèces plantées. Pour participer à cette édition 2004, la date limite d'inscription est fixée au 30 juin. Les débutants peuvent être de la partie puisque la CAGB organise dès le printemps

des séances gratuites de formation animées par la Société d'Horticulture du Doubs (voir agenda page 21). Des visites sur le terrain permettront aux jardiniers en herbe d'envisager une approche naturaliste de l'espace, en intégrant par exemple dans leurs massifs des essences locales. Enfin, les écoles seront sensibilisées dès cette année afin d'intégrer l'édition 2005. ■

Renseignements et inscription dans votre commune ou à la CAGB (service environnement) au 03 81 65 06 79.

Concertation pour l'aménagement des Marnières

ZONE COMMERCIALE

DES PROJETS D'AMÉNAGEMENT DE LA ZAC DES MARNIÈRES EXPOSÉS DU 29 MARS AU 30 AVRIL.

Grâce à une exposition présentée, durant tout le mois d'avril, dans les locaux de la CAGB et à la MJC de Palente, les habitants de l'agglomération peuvent découvrir les différents projets et faire part de leurs remarques par écrit. Au cours du mois de mai prochain, le bilan de cette première phase de concertation sera rendu public par les élus du Grand Besançon. Rappelons qu'embellir l'entrée Est de Besançon par l'aménagement de la RN 83 (voirie, trottoirs, aménagements paysagers...), mais aussi grâce à un projet de



La zone concernée par les aménagements.

La transformation du secteur des Marnières, est l'un des objectifs de la Communauté d'Agglomération. Au total, 20 ha seront réaménagés ou développés sur les 30 que compte la ZAC des Marnières, dans un périmètre situé en amont de Carrefour Chalezeule. Le but : transformer et dynamiser cet espace commercial de façon attractive.

Renseignements : CAGB, service économique, au 03 81 65 06 90.

TRANSPORT

Navette gratuite pour Nancray. Le 12 avril, lundi de Pâques, le musée des Maisons comtoises de Nancray accueille pour la seconde fois l'opération "la Poule aux œufs d'or". Les organisateurs attendent la venue de 10 000 visiteurs pour cette chasse aux œufs au milieu des 27 maisons du musée ! Face à l'affluence prévue, le Grand Besançon s'est associé à cette manifestation d'envergure en mettant gratuitement à disposition du public trois autocars Ginko au départ du parking Chamars, via Granvelle et Nancray. Neuf trajets seront assurés à l'aller et douze au retour, avec des rotations toutes les demi-heures, entre 9h et 18h.

Entrée à Nancray : 1 € pour les plus de 15 ans ; possibilité de paiement dans les bus.



À la rencontre des jeunes rugbyemen

SPORT

Pour promouvoir le rugby, l'Olympique Besançon Jeunes a décidé d'aller à la rencontre des jeunes de l'agglomération en délocalisant ses entraînements. Initiée l'an dernier mais limitée à un après-midi et une commune, Saône, l'expérience est reconduite et multipliée cette saison. Au total, quatre entraînements de l'école de rugby sont programmés d'ici le mois de juin. Après Roche-lez-Beaupré le 20 mars, Dannemarie-sur-Crête, Pouilley-les-Vignes et



Montferrand-le-Château vont tour à tour accueillir les jeunes pousses de l'ovalie sur leur terrain les 10 avril, 1^{er} mai et 5 juin. De 7 à 16 ans, tous les licen-

ciés feront le déplacement pour un entraînement public, une fois n'est pas coutume. L'initiative a reçu le soutien financier de la CAGB.

La Maison des **Microtechniques** sort de terre

J - 9 mois avant l'ouverture du site en janvier 2005.



ÉCONOMIE

DANS PRÈS D'UN AN, LE BÂTIMENT DÉDIÉ À L'INNOVATION ACCUEILLERA ENTREPRISES ET STRUCTURES DE RECHERCHE.

Les travaux vont bon train du côté de TEMIS, à l'angle des rues Savary et Montboucons. La future Maison des Micro-techniques, dont l'ouverture est prévue début 2005, commence à sortir de terre. Depuis fin février, la construction a succédé aux travaux de terrassement et les murs devraient être achevés en avril ! À terme, les trois niveaux du bâtiment pourront accueillir jusqu'à quarante entreprises sur 4 000 m² tandis que 2 000

m² seront dédiés aux chercheurs. Cet équipement de 8 M€, financé à 40 % par la Communauté d'Agglomération, offrira aux industriels une synergie précieuse avec la recherche, grâce à des technologies très performantes telles que salle blanche, laboratoires de spectrométrie et de microscopie, etc. Ainsi, un chercheur souhaitant créer son entreprise débutera par un passage en incubateur. Soutenu et conseillé, il pourra passer de la théorie

à la pratique et intégrera dès lors la pépinière, pour une période maximale de trois ans, avant de rejoindre l'hôtel d'entreprises... ou de voler de ses propres ailes à l'extérieur.

Le Grand Besançon porte ce projet qui s'inscrit pleinement dans sa politique de développement économique, notamment pour soutenir et renforcer la filière microtechnique, secteur d'activité reconnu internationalement et créateur d'emplois.

ÉCONOMIE

À l'écoute des créateurs d'entreprise. Outil de dialogue avec les acteurs du territoire, le Conseil de développement participatif (CDP) – institutions, élus communautaires, organismes locaux – a rencontré cinq créateurs d'entreprise le 6 janvier dernier à la Pépinière de Palente. Objectif : recueillir les points de vue de ces jeunes créateurs sur leur installation dans l'agglomération et réfléchir ensemble aux améliorations qui peuvent être apportées, notamment dans le recrutement des cadres. D'autres rencontres permettront au CDP d'élaborer un rapport qui sera remis à la Communauté d'Agglomération courant juin pour enrichir ses réflexions en matière de développement économique.



La place du marché révolutionne Ginko

AMÉNAGEMENT



Moins de voitures sur la future place du marché mais davantage de bus...

L'aménagement de la place du marché en espace piéton à Besançon permettra le passage des bus Ginko dans les deux sens. Objectif : mieux desservir le cinéma, le marché, le musée... Les travaux, prévus jusqu'à fin 2004, bouleverseront les habitudes des automobilistes et des usagers des transports en commun. Depuis début avril, le sens de circulation sur le quai Veil-Picard et la rue d'Arènes est inversé. Les bus Ginko suivent eux aussi cette première phase de modification. Dans un second temps, pendant l'été, les travaux, au

niveau du pont Battant, interdiront toute circulation sur l'ouvrage surplombant le Doubs. À terme, dès septembre, les dessertes seront modifiées. "Une nouvelle ligne structurante, reliant Orchamps à Planoise, desservira la place du marché

dans les deux sens. Il en sera de même pour les lignes 31 et 32", indique Yann Chauvin, à la CAGB. Cette nouvelle "place du marché" pourrait aussi bénéficier d'une ligne soirée-week-end. À suivre...

Promouvoir le **tourisme** dans l'agglomération

TOURISME

LE GRAND BESANÇON LANCE UNE OFFENSIVE TOURISTIQUE D'ENVERGURE POUR SÉDUIRE LES VISITEURS AU-DELÀ DES LIMITES DE LA VILLE-CENTRE.



Partir à la découverte de la périphérie bisontine.

Une carte touristique de l'agglomération, des visites guidées, des nouvelles plaquettes d'information, le Grand Besançon a décidé de se doter d'outils touristiques efficaces. Pour réaliser ce projet, la CAGB a renforcé son partenariat avec l'office du tourisme de Besançon. La nouvelle convention liant les deux parties prévoit un budget

de 50 603 € contre 7 000 en 2002. Mais l'accord ne se résume pas au seul financement d'actions de communication. Les visites de sites industriels vont sortir de Besançon et une réflexion a été lancée sur la création de "points i". L'objectif est de proposer des informations touristiques hors des murs de l'office du tourisme. Des

présentoirs contenant des plaquettes d'informations touristiques pourraient être installés dans des sites très fréquentés (Citadelle...), peu à peu dans les mairies et aux principaux points d'entrée de l'agglomération. En attendant, les documents permettant de partir à la découverte du Grand Besançon vont se multiplier dans les mois à venir.

SPORT

1 400 jeunes invités aux matchs du BRC. Pour les cinq derniers matchs du BRC à domicile d'ici la fin de la saison, 1 400 jeunes des clubs de football de Besançon et de l'agglomération vont être à la fête ! La CAGB, la Ville de Besançon et le BRC ont en effet conclu un partenariat pour leur offrir, à chaque rencontre, des places gratuites. Ce sont les présidents des clubs de football qui remettront ces billets à leurs jeunes licenciés pour entrer au stade Léo-Lagrange. Gageons que les encouragements de ces 1 400 supporters seront les bienvenus pour l'équipe du BRC qui se battra avec encore plus de fougue pour son maintien en ligue 2.

ÉCONOMIE

95 entreprises créées.

En cinq ans d'existence, le partenariat entre Cré-Entreprendre-



Cré-Entreprendre Initiative

Initiative (association d'aide à la création d'entreprises) et la CAGB a permis de financer l'installation de 95 nouvelles sociétés dans l'agglomération. 85,7% d'entre elles sont aujourd'hui pérennes et 171 emplois ont ainsi été créés. Au regard de ces résultats, la CAGB maintient le cap, renouvelant pour cinq ans sa convention avec l'association. 23 000 € de dotation du fonds de prêts d'honneur et 7 622 € pour financer le dispositif d'accompagnement à la création d'entreprise seront versés chaque année par l'agglomération pour soutenir l'action de Cré-Entreprendre-Initiative.

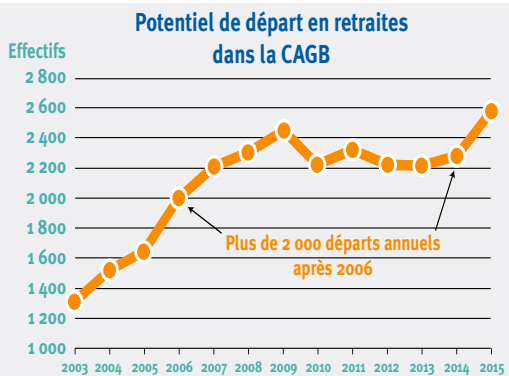
Cré-Entreprendre-Initiative : 03 81 65 37 65.

Croissance de la population

ENQUÊTE

La population de l'agglomération bisontine continuera de croître et son vieillissement aura une incidence sur la main d'œuvre et le logement. Tels sont les principaux constats d'une étude dont les résultats sont diffusés auprès des élus et partenaires dans une brochure intitulée "Activité et logement, deux défis pour la CAGB". Le postulat de cette étude menée conjointement par l'Audab (l'Agence d'urbanisme de

l'agglomération bisontine) et l'INSEE est une projection démographique à l'horizon 2015. Elle s'inscrit dans le cadre des réflexions du projet d'agglomération. "Les conclusions et décisions appartiennent désormais à l'élu", explique Isabelle Maquin, de l'Audab, co-rédactrice du document. "L'objectif est maintenant de communiquer les résultats et d'organiser un débat avec les acteurs économiques."



Les 42 actions du contr

Après deux ans de concertation avec les habitants le contrat d'agglomération vient d'être signé. Il comprend 42 mesures concrètes pour améliorer la qualité de vie et les relations entre les 180 000 habitants du Grand Besançon.

L'amélioration des entrées de ville et la prise en compte de l'environnement, des médiathèques de secteurs, la mise en réseau Intranet des écoles du Grand Besançon, le développement des pistes cyclables..., telles sont quelques-

unes des réalisations à venir. Le contrat d'agglomération a été signé par l'État, le Conseil régional, le Conseil général, et la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon et la Ville de Besançon. Ce contrat de partenariat concrétise une mobilisation de deux années - des élus, des

collectivités, mais aussi des habitants, - pour laquelle chacun avait été invité à rêver l'avenir de ce territoire de 59 communes, à l'horizon 2015. Un projet d'agglomération était né de cette large concertation, qui retenait 120 mesures jugées profitables à la communauté.

Le premier contrat, qui court sur la période 2004-2006, a pioché dans cette boîte à idées et a retenu 42 actions à mener, dans un large éventail : espaces et outils économiques, grands équipements structurants, image et excellence, environnement, vie sociale et cadre de vie, mise en réseau, déplace-

LE CONTRAT D'AGGLOMÉRATION EN HUIT EXEMPLES CONCRETS



JAUNE ET BLANC

La Maison des Microtechniques ouvre en 2005

Un des grands défis du projet défini à l'horizon 2015 : l'aménagement d'espaces d'activités économiques compétitifs et la création d'équipements dédiés aux entreprises. La Maison des Microtechniques, qui devrait être inaugurée tout début 2005, s'inscrit dans cette priorité. Elle sera érigée au cœur de TEMIS, la technopole dédiée aux microtechniques, où se trouve déjà l'Ensmm, une partie de l'Université de Franche-Comté et une petite dizaine d'entreprises que d'autres devraient venir rejoindre rapidement. Cinq mille salariés, étudiants, enseignants ou chercheurs fréquentent déjà le site quotidiennement. Cette Maison des Microtechniques, dont la CAGB est maître d'ouvrage, accueillera une pépinière et un hôtel d'entreprise, l'incubateur de Franche-Comté, des salles blanches à destination des entreprises, ainsi que des laboratoires universitaires, comme celui de spectrométrie et de microscopie. "L'université installera là son service de valorisation. Cette Maison des Microtechniques est un instrument de transfert de technologie", estime Jean-Claude Chevailler, vice-président délégué au projet et contrat d'agglomération.

Une plate-forme pour stocker le bois des chaufferies

Le Grand Besançon, qui s'est engagé dans la compétence énergétique, tente de favoriser la filière bois. Cette initiative s'intègre dans la charte de l'environnement dans laquelle elle s'est récemment inscrite, parallèlement à l'Agenda 21 de la Ville de Besançon, et qui encourage notamment l'utilisation des ressources régionales et le développement durable. Une plate-forme bois, vraisemblablement située derrière l'usine d'incinération, à Besançon, servira de lieu de stockage et d'approvisionnement du bois pour les chaufferies installées sur l'agglomération. Le chantier est estimé à 676 000 €.

"La Ville de Besançon construit une chaufferie bois pour Planoise. L'université fonctionnait avec le charbon, et passe maintenant au bois combiné avec le gaz. La construction d'une chaufferie bois est pratiquement terminée à Gennes et une autre est envisagée à Nancray. La matière première de ce combustible est constituée de déchets de scieries ou d'usines de meubles. Mais les besoins des chaufferies ne sont pas forcément liés au débit des entreprises. Cette plate-forme aura un rôle de tampon, pour que le flux soit régulier", argumente Jean-Claude Chevailler.



at d'agglomération

ments et transports performants. *"Il constitue la feuille de route des grands projets de l'agglomération pour les trois ou quatre ans à venir. Des projets concrets"*, affirme Jean-Paul Vogel, directeur général de la structure intercommunale.

Une enveloppe de 162 millions d'euros a été allouée à la réalisation de ces 42 projets, dont 120 millions sont supportés par la Ville de Besançon et la CAGB, les deux principaux maîtres d'ouvrage. L'État, la Région, le Département, les communes ou l'Europe sont les autres financeurs, selon les actions retenues. Ce premier

choix s'est porté sur des projets déjà avancés, ou dont le financement semblait réalisable à court terme. Pour le Grand Besançon, l'investissement est à la croisée de deux chemins : celui de son PPIF (Plan Pluriannuel d'Investissement et de Fonctionnement) et celui du contrat d'agglomération. *"Ce contrat d'agglomération est un document important. Il définit les moyens financiers à mobiliser et donne le cap. L'utilité des projets retenus est une évidence"*, ajoute Gabriel Baulieu, 1^{er} vice-président de la structure intercommunale. *"Le cadre est déterminé, mais toutes les actions ne*

sont pas entièrement définies", précise Bernard Guyon, président de la commission projet et contrat d'agglomération. *"La politique foncière, l'aménagement des bourgs-centres, le soutien aux aménagements touristiques, le développement de l'habitat et la préservation de l'espace... Dans les 120 actions potentielles, nous avons choisi ce qui était possible pour ce premier contrat. Nous préparons maintenant le suivant."*

Sur les 42 actions retenues, Grand Besançon a choisi de vous en présenter huit, parmi celles qui profiteront à tous les Grands Bisontins.



📍 Sports et loisirs à la Malate

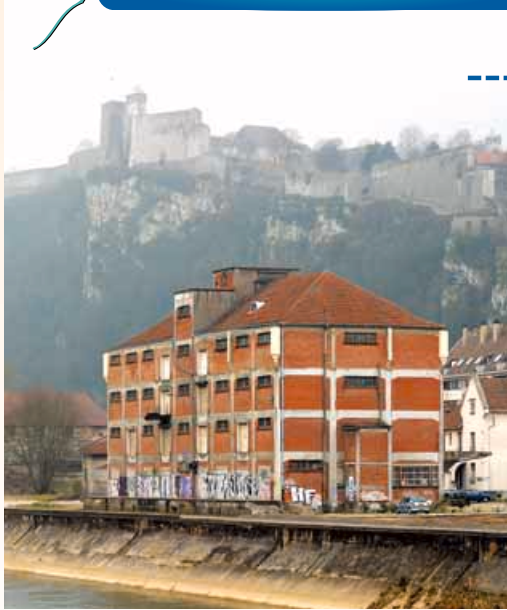
L'idée est de faire de la Malate un pôle sportif et grand public. Le premier projet est celui du stade nautique, avec la possibilité d'y installer le pôle France de canoë-kayak. L'actuel local du SNB sera déplacé, et le grand public pourra lui aussi pratiquer cette discipline. Bassins d'eau vive, d'eau calme, bâtiment d'accueil, gradins et passerelle, l'équipement devrait être le seul site de ce genre du Grand Est. La suite du projet (coût global : près de 11 M€) devrait s'inscrire dans les deuxième et troisième contrats. Autour de cette activité sportive, le Grand Besançon envisage de se doter là d'un site d'agglomération conciliant les aspects de loisirs, avec une aire de jogging, un mur d'escalade, un parcours santé... À l'entrée de la ville, et à quelques coups de pagaie du futur port fluvial, les Prés de Vaux sont appelés à devenir LE lieu de loisirs, où se côtoieront sportifs de haut niveau, scolaires, familles et coureurs du dimanche.

📍 La fin des friches industrielles

L'agglomération a décidé de prendre à bras-le-corps le problème des friches industrielles et d'inscrire leur résorption dans son contrat, pour un budget global de 2,8 M€. *"L'idée, pour les Prés de Vaux par exemple, est d'acheter le plus possible de locaux industriels qui se libèrent pour avoir la maîtrise foncière et ainsi procéder à la déconstruction du site. La future salle de musiques actuelles, une zone d'habitat, une ZAC avec des services et des logements pourraient remplacer cette friche, et rejoindre la future zone de loisirs de la Malate. Quant à la friche de Deluz, laissée par une ancienne papeterie, une partie sera prise en compte dans le cadre du port technique (voir zoom port fluvial)"*, détaille Jean-Claude Chevailler.

Assainir les propriétés foncières, préparer les sites pour des projets futurs et accompagner les projets existants (Véloroute, aménagements de berges, voies navigables...) sont les étapes à suivre pour cette initiative communautaire.





✓ Réaliser un vrai port fluvial

Le projet est d'envergure (5,8 M€) et lié au développement du tourisme fluvial. Il valorise les berges du Doubs et permettra à terme d'ouvrir la Ville de Besançon sur la rivière. Il est constitué de deux éléments : la réalisation d'un vrai port de plaisance, au cœur de Besançon, sur la friche industrielle située en amont du pont de Bregille, et celle d'une base technique, à Deluz, choisi en raison de son environnement remarquable et de sa position privilégiée au moment des crues. À Rivotte, sur l'actuel site du port fluvial, les plaisanciers et embarcations de plus grande taille pourront faire halte à proximité du centre ancien, et s'amarrer aux futurs quais aménagés sous forme de gradins. L'ensemble sera doté d'une capitainerie. Le site du Moulin Saint-Paul doit être rafraîchi pour accueillir bateaux de plaisance en moyens et longs séjours. Au total, le port bisontin pourra héberger une cinquantaine de bateaux. Le port technique de Deluz servira à la fois de halte fluviale, de base de location. Une partie du coût de l'aménagement pourrait être prise en charge par Voies navigables de France dans le cadre du programme ATSR (Avenir du Territoire entre Saône et Rhin).

La montée en puissance du Pôle Santé ✓

Le pôle Santé, sur les Hauts du Chazal, complète la technopole TEMIS. À cette petite différence près : ici, il ne s'agit pas seulement de microtechniques, mais de technologies de précision appliquées à l'activité médicale. Le biomédical est en plein boom et le Grand Besançon, fort de sa spécificité dans le domaine du tout petit, entend bien prendre part à l'aventure. Autour de l'Établissement français du sang et du CHU Jean-Minjoz, dont une partie (le pôle cœur-poumon) a déjà été étendue, et qui accueille progressivement les services de Saint-Jacques, le nouvel espace réunit étudiants et entreprises tournées vers cette spécificité. Une partie de la fac de médecine-pharmacie fonctionne déjà sur place, et sa bibliothèque a été transférée il y a quelques mois. À terme, ces Hauts du Chazal constitueront un nouveau quartier bisontin. La CAGB, via sa compétence économique, est chargée de l'installation des entreprises, la Ville de Besançon, elle, assure la partie habitat. Le projet architectural mêle habilement les deux aspects. Mille nouveaux logements seront intégrés à l'ensemble.



LES 42 ACTIONS

● Premier enjeu, le rayonnement et l'attractivité, qui englobe 25 projets :

- 1 - Le Pôle Santé
- 2 - L'aménagement de la zone des Marnières
- 3 - La reconversion de la friche industrielle des Prés de Vaux
- 4 - Les relations université-recherche-entreprises : UFR médecine-pharmacie, Maison des Sciences humaines
- 5 - Aménagement de la zone de l'échange de Vaux les Prés
- 6 - La politique foncière
- 7 - La zone horticole d'Amagney
- 8 - Le TGV Rhin-Rhône
- 9 - La gare Viotte et le pôle Viotte
- 10 - Le palais des sports
- 11 - Le stade Léo-Lagrange
- 12 - La 3^e tranche du muséum de la Citadelle
- 13 - L'aménagement des berges du Doubs, la réhabilitation du port fluvial de Besançon
- 14 - Le stade nautique de la Malate - Prés de Vaux
- 15 - Le Conservatoire national de région
- 16 - La salle des musiques actuelles et contemporaines
- 17 - La bibliothèque-médiathèque de Planoise
- 18 - Le développement des NTIC : réseau Lumière, portail d'agglomération
- 19 - La Maison des Microtechniques
- 20 - L'aménagement de la place de la Révolution
- 21 - La réhabilitation des friches industrielles de Deluz, Thoraise, Montferrand-le-Château, Besançon
- 22 - La requalification des entrées d'agglomération et des itinéraires principaux traversant l'agglomération
- 23 - La création d'événements dans l'agglomération
- 24 - Tourisme et loisirs : hébergement, camping, plan d'eau d'Osselle
- 25 - Inscription de "l'œuvre de Vauban dans son site" sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco



CHABANNE ARCHITECTE

✓ Un palais des sports pour toute l'agglomération

Le chantier du palais des sports doit commencer dans quelques jours, et durera jusqu'en septembre 2005. Coût total de l'opération : 9,6 M€. Les clubs locaux, le BBCD et l'ESBF en tête, attendent avec impatience cette nouvelle salle, qui sera à la fois plus moderne et plus spacieuse que l'actuelle. L'équipement offrira 4 222 places sans loges pour les matchs de basket et 3 403 places en configuration championnat pour les rencontres de handball (et 3 263 places en configuration internationale). Porté par la Ville de Besançon (le dossier était déjà avancé, le Grand Besançon s'y est associé en tant que cofinanceur), il consiste en la remise aux normes et en la modernisation de cet équipement vieillissant. Ce réaménagement de qualité est mené parallèlement à celui du stade Léo-Lagrange, qui disposera d'une tribune de 7 000 places aux normes de ligue 2. Au cœur de Besançon, il fait partie d'un ensemble d'équipements structurants dont le rayonnement bénéficie à tout le Grand Besançon.

✓ La gare Viotte sera multimodale

L'accueil et la valorisation du TGV Rhin-Rhône constituaient le premier grand défi du projet d'agglomération. Cette position n'est pas remise en cause, bien au contraire, mais le calendrier retenu par le gouvernement pour la réalisation de la ligne à grande vitesse (début des travaux en 2006, livraison entre 2010 et 2012) n'exige pas l'imminence des infrastructures d'accueil. Le contrat a toutefois retenu l'aménagement de la gare Viotte (dont la maîtrise d'ouvrage des études est assurée par la Ville de Besançon), qui constituera la seconde gare TGV de l'agglomération, en lien avec celle d'Auxon. *"De Saint-Ferjeux à l'ancienne rotonde, l'espace constitue une opportunité foncière. Le quartier de la gare Viotte pourrait accueillir une activité tertiaire importante"*, explique Jean-Claude Chevailler, vice-président délégué de la commission projet et contrat d'agglomération. Dans un premier temps, le projet consiste à faire de la place de la Sernam un pôle intermodal pour les bus Ginko, et à ouvrir la gare au nord, sur la rue Nicolas-Bruand. Un cheminement piétonnier jusqu'au centre-ville et une modification de la voirie sont également envisagés. Les études se poursuivent en 2004, et la fin de la première tranche de l'opération est prévue pour 2008.



● Second enjeu, la solidarité sociale et la cohésion territoriale, qui compte 17 projets :

- 26 - Les chaufferies bois
- 27 - La plate-forme bois
- 28 - La protection et la valorisation du Marais de Saône
- 29 - Pôle régional botanique : Conservatoire national et jardin botanique
- 30 - Les actions entrant dans le cadre de la charte de l'environnement
- 31 - SYBERT : centre de tri et plate-forme de compostage
- 32 - L'opération de renouvellement urbain : requalification du quartier des Clairs-Soleils
- 33 - La requalification du quartier de Planoise et la réalisation d'un équipement de quartier
- 34 - L'aménagement d'un espace de proximité : îlot Scaremberg
- 35 - La mise en réseau par Intranet des écoles et bibliothèques de l'agglomération : Ordi-classe
- 36 - La mise en réseau des équipements culturels et sportifs
- 37 - Le développement d'un réseau de modes doux et pistes cyclables en lien avec la Véloroute, valorisation d'itinéraires de randonnée
- 38 - Le développement des services aux communes, par des équipements achetés et mis en commun
- 39 - La valorisation patrimoniale et touristique des bourgs de l'agglomération
- 40 - Le développement du musée des Maisons comtoises de Nancray
- 41 - Les voies en site propre des Hauts du Chazal et TÉMIS-ÉPITAPHE
- 42 - Les actions du plan de déplacement urbain



COMITÉ RÉGIONAL DE CYCLISME

En attendant le Tour

Les manifestations cyclistes vont se succéder jusqu'au 24 juillet. Les clubs de l'agglomération bisontine ont mis les bouchées doubles pour concocter un programme qui devrait permettre aux fans de la Grande Boucle de patienter et peut-être de pédaler plus que d'habitude.

Les semaines à venir ne manqueront pas de nous le rappeler : le 24 juillet, le dernier contre-la-montre du Tour de France 2004 se disputera dans l'agglomération bisontine. L'événement étant d'envergure, la CAGB, la Ville de Besançon et tous les clubs cyclistes volontaires des environs, ont décidé de mettre le vélo à l'honneur dès ce printemps, avec le soutien du Conseil régional et du Conseil général.

Le coup d'envoi des festivités sera donné le 14 avril avec le Pôle espoir cyclisme de Besançon. Les "futurs grands" s'élanceront pour une reconnaissance du contre-la-montre en relais et établiront un temps de référence. Le premier grand rendez-vous populaire, c'est la Diagonale du Doubs, programmée les 24 et 25 avril à Saône. Ouverte à tous, la randonnée VTT et

cyclotourisme a réuni 2 750 participants en 2003 sur des parcours familiaux ou sportifs. Particularité de la Diagonale : les 2 000 vététistes sont acheminés en train sur les différents points de départ tandis que 22 camions gèrent le transport des vélos. Les vainqueurs de cette 9^e édition auront droit à un podium aux couleurs du Tour de France, que l'on devrait retrouver à l'arrivée sur la plupart des manifestations prévues jusqu'au jour "J". Première cette année, un challenge de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon est organisé. Les trois communes qui comptabiliseront le plus grand nombre de participants proportionnellement à leur nombre d'habitants seront récompensées. Trois maires monteront donc aussi sur le podium.

De beaux anniversaires

Si pour tous les amateurs de cyclisme, le passage du Tour est un événement exceptionnel, au Besançon Racing Club, on lui a donné une tonalité particulière.

"Nous fêtons nos 100 ans cette année, ça tombe bien !", souligne Claude Saint-Vorin, président de la section cyclisme, qui a relancé la Nocturne des Chaprais, course sur route réunissant des élites 3. "Cette coïncidence va rendre cette édition encore plus festive." Tout a été prévu pour que la fête se prolonge bien après le passage des coureurs dans ce quartier bisontin, le 14 mai. "Il n'y a pas eu de Nocturne à Besançon depuis vingt ans", précise Claude Saint-Vorin, qui croit à un "effet Tour de France". "Ça va faire du bien." Même enthousiasme à l'Amicale cycliste bisontine, où 2004 est aussi synonyme d'anniversaire. "C'est la 10^e montée Jean-de-Gribaldy. Alors pour marquer le coup, on a décidé de la faire concorder avec le départ du Tour", annonce Pascal Orlandi, le président.

Programmée jusqu'ici en septembre, la course change donc de date et de forme. Toutes les épreuves sont concentrées sur le dimanche. Quelques professionnels sont attendus sur cette course



ouverte aux non-licenciés. "On voulait ce changement. On a donc saisi l'opportunité qui s'offrait à nous. Faire la montée le jour du prologue du Tour, c'est fantastique." Des formations musicales tout au long des 2,5 km de la montée, la retransmission du prologue en direct à l'arrivée, et un bal gratuit après la course dans l'enceinte du fort de Chaudanne, l'AMCB espère mobiliser un public encore plus nombreux que les autres années.

Un territoire idéal pour les courses sur route

Avant de supporter les stars du Tour, les habitants du Grand Besançon pourront, dès le 20 mai, encourager les 132 coureurs (élite 2) engagés sur le 26^e Tour de Franche-Comté. La première étape les conduira de Belfort à Saône avant de repartir, le lendemain, de



A.M.I.C.A.L.E.S.A.ÏONE

La diagonale du Doubs : le 1^{er} grand rendez-vous donné à tous les amateurs.



Boussières pour un périple jusqu'à Salins-les-Bains. "Nous aurons une arrivée et un départ dans le Grand Besançon lors des quatre prochaines éditions au moins", explique Jean Guéna, président de l'Association du tour cycliste de Franche-Comté, qui mise du même coup sur "un écho médiatique plus important" grâce à ce nouveau partenariat. Le Tour de Franche-Comté se termi-

nera le dimanche 23 mai à Sochaux. Autre course sur route programmée d'ici le 24 juillet : le circuit des trois cantons (Boussières, Audeux et Quingey) les 19 et 20 juin. L'Entente cycliste de Chemaudin, créée il y a cinq ans seulement, a peaufiné cette 3^e édition, l'ouvrant à 20 coureurs de plus que l'année dernière. Vingt-deux équipes de catégories régionales et juniors vont s'affronter pendant le week-end. Martial Perney, président de l'EC, est ravi d'intégrer cette série de manifestations autour du Tour. "C'est important de sortir du monde du vélo et de se faire connaître au sein de l'agglomération", explique-t-il, espérant que le club

accueillera quelques nouveaux venus à la rentrée. Enfin, une semaine avant le grand jour, se déroulera le 18 juillet le Grand Prix d'Avanne-Aveney, habituellement disputé fin août. Effet Tour de France ou non, un contre-la-montre entre Ranceney et Aveney vient compléter pour la première fois la traditionnelle course sur circuit.

Une grande rando ouverte à tous pour découvrir l'agglomération

Mais comme le souligne Pascal Orlandi, président de l'AMCB, "le cyclisme a une vocation populaire". Pas question de cantonner le grand public au bord des routes. Les 10 et 11 juillet, il est invité à enfourcher son vélo pour une balade de 40, 95, 135 ou 170 km. Sur le parking Chamars, transformé en aire de départ et d'arrivée, de nombreuses animations sont prévues. L'organisation de cet événement, créé spécialement par la CAGB et la Ville de Besançon, a été

confiée à Besançon Cyclotourisme d'une centaine d'adhérents et organisateurs de nombreuses sorties depuis quinze ans. "On est rôdé et les autres clubs sont prêts à nous aider, précise le président Alain Moysse. On a établi un parcours plutôt plat. Parents et enfants pourront le faire sans problème. Notre objectif est de faire découvrir à la fois le cyclotourisme et le Grand Besançon au plus grand nombre."

Si cette première édition fait le plein de participants, le rendez-vous pourrait être reconduit dès l'année prochaine. Enfin, lors de ce week-end, de nombreux villages proposeront un samedi autour du vélo, à grand renfort d'animations (parcours miniatures du contre-la-montre, VTT, trial, home trainer...). S'il est trop tôt pour annoncer un effet "Tour de France" sur le nombre de licenciés dans les clubs de la région d'ici quelques mois, nul doute que le Tour est un excellent stimulant pour l'organisation d'événements. S'il se pratique seul, le vélo a aussi un énorme pouvoir fédérateur.

Manifestations populaires et courses de championnat se côtoient dans le calendrier des festivités.



P. PICHON (CFC)

→ BESANÇON Les principaux rendez-vous

24/25 AVRIL
La diagonale du Doubs

14 MAI
Nocturne des Chaprais

15-23 MAI
Stand Tour de France à la Foire comtoise

20 MAI
Arrivée de la 1^{re} étape du Tour de Franche-Comté

21 MAI
Départ de la 2^e étape du Tour de Franche-Comté

10 JUIN
Parcours miniature du contre-la-montre pour les scolaires

19/20 JUIN
Circuit des 3 cantons

27 JUIN
Rando VTT grand public sur les communes du Tour de France

3 JUILLET
Montée Jean-de-Gribaldy 10^e anniversaire

10-11 JUILLET
Cyclotourisme dans le Grand Besançon et animations dans de nombreuses communes

18 JUILLET
Grand prix d'Avanne-Aveney

24 JUILLET
Contre-la-montre du Tour de France 2004

Une nouvelle bibliothèque médiathèque

ÉCOLE-VALENTIN

LES HABITANTS DE 23 VILLAGES ENVIRONNANTS SE SONT DÉJÀ INSCRITS.

Habillée de verre et d'acier, dotée de trois ordinateurs multimédias, la bibliothèque médiathèque flambant neuve a été inaugurée au mois de décembre. Ouverte au public depuis juin dernier, son succès est grandissant puisque, à ce jour, 241 familles s'y sont déjà inscrites, en provenance de 23 villages environnants. "C'est une superbe réalisation pour une commune relativement modeste comme la nôtre, souligne André Baverel, maire d'École-Valentin. Songez qu'en 1983, la bibliothèque se résumait à 20 m² au-dessus de la mairie !" Il faut dire qu'avec 325 m², le bâtiment accueillera largement tous les passionnés de lecture,



qui peuvent se régaler de 13 500 ouvrages... Côté multimédia, l'Internet haut débit a très bonne presse auprès du public, tout comme les quelques CD-rom

qui seront enrichis, d'ici à la fin de l'année, d'une cinquantaine de nouveautés. Les amateurs devraient

325 m² dédiés aux livres et au multimédia.

aussi trouver d'ici peu une centaine de CD dans les bacs de la bibliothèque. Lectures à haute voix pour les malvoyants, contes pour enfants et expositions sont aussi régulièrement proposés. Une belle réalisation dont le coût total de 520 000 € a été subventionné en partie par la DRAC et le Conseil général. ■

2, rue de Franche-Comté.
Tél. : 03 81 51 48 35.
mediatheque-ecole-
valentin@wanadoo.fr

→ BESANÇON

Le Haras fête ses 250 ans

Présent à Besançon depuis 1754 et sur son emplacement actuel depuis 1852, le Haras national de Besançon célèbre cette année son 250^e anniversaire. Pour commémorer cet événement à la hauteur de la place qu'occupe le cheval dans le paysage régional, de nombreuses manifestations se dérouleront du 7 au 10 octobre prochain, notamment une grande fresque équestre ou encore un immense défilé sur l'ensemble de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon. En attendant ces réjouissances, rappelons que le Haras est ouvert au public. ■

Entrée libre tous les jours
de 9h30 à 12h et de 14h à 17h.
52, rue de Dole.
Tél. : 03 81 52 46 97.

D'OÙ VIENT CE NOM ?



La mention la plus ancienne du village, *Chalcina*, remonte à 1134, tandis qu'une autre archive de 1152 fait état de la forme *Calania*. Si cette dernière appellation explique difficilement le nom actuel de Chauçenne, les spécialistes de la toponymie supposent que la commune tient son nom de l'ancienne voie romaine qui la traversait et dont on aperçoit encore le tracé. Éléments importants de la vie économique depuis la haute Antiquité, les routes ont en effet laissé bien des traces dans les lieux d'aujourd'hui. Les routes, ou encore les chaussées, dont Chauçenne serait un dérivé. ■

Des ateliers communaux au cœur du village

CHÂTILLON-LE-DUC

Les employés communaux de Châtillon-le-Duc disposent depuis le début de l'année d'ateliers flambant neufs. Exit les locaux vétustes et peu fonctionnels disséminés en divers lieux de la commune. Désormais, au centre du vieux village, sur le site de la poudrière, plus de 400 m² abritent atelier, serre, stockage de sel, garages, bureau, mais aussi vestiaires et cuisine. "C'est un beau bâtiment qui s'intègre bien au paysage grâce à ses façades en bois. Le coût de



Le choix du bois pour une meilleure intégration paysagère.

ce projet n'a rien de pharaonique", se félicite le maire Jean-Marie Delachaux. Les abords de la poudrière, qui étaient quelque peu à

l'abandon, ont du même coup été réaménagés. De nouveaux espaces et des places de parking ont été créés. ■

Des chambres d'hôte connues au bout du monde

DANNEMARIE-SUR-CRÊTE

DEUX ANS APRÈS LEUR CRÉATION, LES QUATRE CHAMBRES D'HÔTE AFFICHENT UNE NOTORIÉTÉ GRANDISSANTE.

Dans la pièce principale du bâtiment, une paroi rocheuse fait l'originalité de la bâtisse et la fierté de la gérante. "Elle a été construite sur un rocher naturel qui a été préservé à l'intérieur et ressort sur la terrasse", explique Annie Rabolin, gérante des quatre chambres d'hôte abritées dans cette maison peu commune. Au cœur de Dannemarie, le Domaine des Chaumes héberge aussi un gîte dans l'enceinte de la propriété. Labellisé par les Gîtes de France et répertorié dans *Le Guide de routard*, le lieu attire une clientèle très variée. "On reçoit des commerciaux, des gens qui viennent voir de la



famille, des touristes. On a même eu des Canadiens et des Australiens", s'étonne la gérante. Elle est de l'aventure depuis le début et a participé à la renaissance du site. "Ici, tout a

été fait maison, y compris la restauration du mobilier car on n'avait pas les moyens. Il y a eu plus d'un an de travaux." Aujourd'hui, la réputation du Domaine n'est plus à faire. La clientèle se

La pièce au Rocher qui fait la célébrité de la maison.

multiplie et se fidélise. "Venu la première fois pour un mariage, un couple est revenu l'année suivante pour la naissance du bébé et je les attends cet été pour le baptême",

se réjouit Annie Rabolin, qui gère seule le Domaine, chaque jour, depuis deux ans.

Domaine des Chaumes.
Tél. : 03 81 58 69 68.

Naissance d'un vidéo-club

MISEREY-SALINES



Yves Monier propose 1 000 films de moins de 4 ans à louer.

C'est en plein cœur de la commune qu'Yves Monier a ouvert, en juillet dernier, Miserey-Vidéo. Un emplacement stratégique choisi avec soin par ce passionné de cinéma, dont le magasin de location de DVD et VHS est le seul des environs..., hormis Besançon. Yves Monier s'est lancé dans l'aventure après vingt années dans l'industrie : un virage à 180° longuement mûri, puisqu'il prospecte plusieurs communes du Grand Besançon avant de commencer son activité. "Il y a

4 000 passages de voitures par jour à Miserey, ce qui laissait présager des amateurs potentiels", explique-t-il. Avec un stock de 1 000 films récents et des nouveautés chaque semaine, 400 clients fidèles lui sont déjà acquis en magasin, tandis que le distributeur en draine 400 autres. "Dans les deux cas, ce sont Matrix et Hulk qui ont le plus de succès actuellement", conclut-il.

Miserey-Vidéo.
2, rue du 9-septembre.
Tél. : 03 81 58 98 46.

→ BESANÇON

À la rencontre de Robin des bois

Rendez-vous pour une randonnée conviviale et pas comme les autres le dimanche 25 avril au fort de Bregille, à Besançon. La "5^e ruée vers l'or" accueille les jeunes de 10 à 13 ans. Par équipe de six, guidés par un âne et accompagnés de deux adultes, dont un parent, ils sont invités, dès 9h du matin, à une balade autour et dans le fort. Festive et ludique, la virée est mise en scène et agrémentée de jeux (tir à l'arc, recherche d'or, escrime) autour du thème de Robin des bois. Attention, le nombre de places est limité. Il est prudent de s'inscrire auprès des maisons de quartiers et MJC bisontines.

→ AUDEUX

Une centaine de nouveaux habitants attendus

À cinq minutes de Besançon, dans un secteur très bien desservi sur le plan des voies de communication – et donc très demandé – le village d'Audeux s'agrandit. Réalisé par un promoteur privé, un lotissement de trente nouvelles habitations est en cours de création, et une dizaine de maisons sont déjà en construction. "Audeux aura à gérer les équipements publics dès la fin du projet", indique Hugues Binetruy, maire. D'ici quelques mois, une centaine de nouveaux habitants, toutes catégories socioprofessionnelles confondues, viendront s'ajouter aux quelques 340 habitants du village.

Les Flâneries bisontines

BESANÇON

COLLECTIONS DES BIBLIOTHÈQUES, SAVOIR-FAIRE TRADITIONNEL :
LES FLÂNERIES SURPRENNENT...

Associer artisanat et patrimoine, faire découvrir les créations contemporaines ou les collections des bibliothèques, tel est l'objectif des Flâneries proposées par l'office de tourisme. Tout au long de l'année, un nouveau talent est mis en exergue chaque mois. Le printemps 2004 permettra d'apprécier le travail de l'enlumineur (le 10 avril), où une visite commentée à la bibliothèque d'Étude et de Conservation sera l'occasion de découvrir les techniques de réalisation d'une calligraphie anglaise. Le 29 mai, la boucle bisontine dévoilera



À la découverte
des jardins secrets
de la boucle.

ses jardins secrets et ses jardins privés, mais aussi, à l'extérieur, les trésors et curiosités de la forêt de Chailluz. Enfin, une flânerie autour du théâtre classique est programmée le 10 juin, avec la visite d'une exposition consacrée à Jean Mairet. Ce dramaturge né à Besançon au XVII^e siècle fut l'un des fondateurs de la règle des trois unités au théâtre. Savoir-faire d'autrefois et d'aujourd'hui seront mis en évidence, notamment avec la présence d'un metteur en scène et directeur d'une compagnie théâtrale. ■

Programme complet
des Flâneries
disponible à l'office
de tourisme, 2, place
de la 1^{re}-Armée-française,
tél. : 0 820 320 782.



→ **BESANÇON**
**Six ordinateurs
pour l'hôpital**

Depuis le 30 janvier, les malades du service d'hématologie clinique de l'hôpital Jean-Minjoz ont à leur disposition six ordinateurs multimédias offerts par le Rotary-Club Besançon Utinam. Un don précieux qui leur permettra d'étudier, de se distraire et d'échanger avec leurs familles et leurs proches, leurs soins nécessitant de longs séjours en chambres stériles. Une belle opération que le Rotary Utinam a intégralement financée grâce au bénéfice de 11 900 €, récoltés lors d'un concert donné au profit des personnes atteintes de leucémie ou d'affection du sang.

Patty Plumet, artiste sur verre

MONTFERRAND-LE-CHÂTEAU

Patty Plumet a commencé la peinture sur porcelaine avant de s'essayer au verre. Sa première commande, il y a trois ans, venait d'un restaurateur bisontin. Depuis, la jeune artiste ne fait plus que cela. Elle travaille avec un verrier de Tours, qui assure l'approvisionnement régulier et les pièces sur mesure dont elle a besoin – vases, assiettes, cloches, verres... – et a installé un atelier à l'étage de sa maison, à Montferrand-le-Château. Patty crée elle-même ses motifs, et



Artiste à Montferrand, Patty expose dans le Lubéron.

il lui arrive parfois "de se relever la nuit pour croquer", explique-t-elle avec malice. Liserons, duos de feuilles, coquelicots ou motifs plus contemporains, ses créations, essentiellement dédiées aux arts de la table, sont exposées en permanence à la galerie Oléastre de Gordes, dans le Lubéron. Américains, Iraniens ou Allemands, l'artisanat de Patty a déjà séduit de nombreux touristes. ■

→ **BESANÇON**
Étudiants étrangers à l'ENSMM



Largement reconnue en France pour ses formations d'ingénieurs très pointues, l'École nationale supérieure de mécanique et des microtechniques de Besançon est également très prisée loin des limites hexagonales. Dans le cadre d'un double cursus, d'un semestre d'études ou d'un projet de fin d'études, des étudiants allemands, espagnols, chinois, japonais et indiens sont accueillis ce printemps dans la capitale comtoise. L'ENSMM a développé de nombreux partenariats avec des universités et laboratoires du monde entier. En ce début de troisième trimestre, elle fait sa rentrée des relations internationales.

Contact : ENSMM au 03 81 40 27 00.

L'agenda au fil des jours

...🔗 **SAMEDI 10 AVRIL**

Besançon. "Danses à deux".

Une soixantaine de danseurs amateurs feront revivre l'histoire de la danse de couple de 1884 à nos jours. Une soirée dansante clôturera le spectacle.

Tél. 03 81 41 10 20.

Grand Kursaal. À 21h.

...🔗 **LUNDI 12 AVRIL**

Nancray. "La poule aux œufs d'or".

Entrée : 1 € pour les plus de 15 ans.

Tél. 03 81 55 29 77.

Musée de plein air des Maisons comtoises. De 10h à 18h.

...🔗 **JUSQU'AU 30 AVRIL**

Besançon. "Safari polaire autour des Inuits et de Jorn Riel". Exposition, rencontre avec l'auteur, animations, contes, lectures..., sur le monde des Inuits et le Groenland.

Médiathèque Pierre-Bayle et bibliothèques de Planoise.



...🔗 **DU MARDI 13 AU SAMEDI 17 AVRIL**

Besançon. "Misère intellectuelle",

le nouveau spectacle de Romain Bouteille.

Tél. 03 81 82 22 48.

Théâtre Bacchus, 6, rue de la Vieille-Monnaie.

À 20h30.

...🔗 **SAMEDI 17 AVRIL**

Montfaucon. Concours de tarot.

Salle Pasteur. À 20h.

Grand Besançon.

Opération Fleurissement

...🔗 **VENDREDI 09 AVRIL**

Besançon. Diaporama de sensibilisation et de formation.

À l'Orangerie Municipale - 3, rue du Puits - à 20h.

...🔗 **MERCREDI 14 AVRIL**

Montferrand-le-Château. Diaporama de sensibilisation et de formation.

À la Salle des fêtes - à 20h.

...🔗 **VENDREDI 16 AVRIL**

Thise. Diaporama de sensibilisation et de formation au fleurissement.

À la Salle de l'Amitié - à 20h.

...🔗 **SAMEDI 17 AVRIL**

Besançon. Démonstrations et conseils pour le fleurissement d'été.

Orangerie municipale, 3, rue du Puits - de 14h à 17h.

...🔗 **MERCREDI 12 MAI**

Besançon. Séance pratique sur la taille des arbustes à floraison printanière.

À l'Orangerie Municipale - 3, rue du Puits - à 14h30.

Inscriptions au 03.81.65.06.79.

Événement

La Citadelle devient tzigane pour un soir



BESANÇON

Samedi 26 juin

Affirmant résolument sa volonté de faire du spectateur un acteur à part entière, la Citadelle donne une grande fête gitane le 26 juin.

"Pour fêter l'été, nous invitons le public à un mariage manouche. On va danser et chanter", explique Gérard Humbert, directeur du site. Des tentes, des diseuses de bonne aventure autour de

feux de camp, un orchestre tzigane Urs et Karpatz, et un DJ rom pour assurer "l'after", le voyage s'annonce plus vrai que nature. Un borch géant est même au menu pour ceux qui auraient un petit creux. Ce nouveau rendez-vous est une coproduction avec l'Opéra-Théâtre. *"Une première que nous souhaitons pérenniser en déclinant ce thème du nomadisme, mais toujours avec une part de rêve",* souligne Gérard Humbert.

PRATIQUE

...🔗 **Grande fête gitane samedi 26 juin** : à la Citadelle.
Tél. : 03 81 87 83 33.

...🔗 **SAMEDI 17 ET SAMEDI 24 AVRIL**

Deluz. "Quelle famille", représentation théâtrale. Réservation à partir du 20 mars au 03 81 55 52 61.

Salle polyvalente. À 20h30.

...🔗 **DU SAMEDI 17 AVRIL AU DIMANCHE 2 MAI**

Besançon. "Le printemps des musées". Exposition à la Citadelle. Entrée gratuite le 2 mai. Tél. 03 81 87 83 33.

...🔗 **DIMANCHE 18 AVRIL**

Beure. 16^e prix de la marche. Trois circuits de 5, 10 et 20 km ouverts à tous ainsi que deux miniboucles autour du village.

Inscriptions au 03 81 52 52 64.

Place Jean-Grappin à 8h30.

...🔗 **DIMANCHE 18 AVRIL**

Besançon. Les rives du Doubs. Course pédestre organisée par l'ASPTT. Deux épreuves de 10 km (départ 13h30) et 21, 100 km (départ 15h) ; trois courses gratuites

au fil des jours

pour les enfants de 1 à 3 km (départ 15h30).
Tél. 03 81 47 20 20.

Départ et arrivée place Pasteur.

...DIMANCHE 25 AVRIL

Châtillon-le-Duc. Expo rétro mobile. Plus de cinquante véhicules anciens seront au rendez-vous. Un défilé des véhicules dans les rues de la localité débutera à 10h. Entrée gratuite.

...SAMEDI 1^{ER} MAI

Deluz. Vide-grenier. Tél. 03 81 55 52 61.
Rues du Tâtre et de la Poste de 9h à 18h.

Montfaucon. Randonnée VTT familiale.
Départ salle Pasteur. De 8h à midi.

...DIMANCHE 2 MAI

Novillars. Brocante. Tél. 03 81 55 60 28.
Place du 8-mai-1945.

Besançon. "Concert à l'unissons".

Un concours qui mettra en compétition cinq formations (blues, latino, reggae...). Organisé par le Rotary, pour aider à la création d'un centre de nutrition et d'éducation.

Grand Kursaal. À 18h.



...DU LUNDI 3 AU SAMEDI 8 MAI

Montferrand-le-Château. Semaine de la solidarité internationale. Des expositions à la salle des fêtes et à la bibliothèque (les après-midi) ; une conférence-débat le 5 mai à 20h30 avec des associations de solidarité ; une journée festive le 8 mai avec des stands d'associations (de 10h à 18h).
Tél. 03 81 56 60 83.

Événement

7^e Festival du roman noir**BESANÇON**

Les 22 et 23 mai.

Une vingtaine d'auteurs seront présents salle Proudhon, les 22 et 23 mai, pour la 7^e édition du roman noir, des littératures noires et sociales. Organisée par l'association "Pas serial s'abstenir", cette manifestation est, au-delà d'un salon littéraire, l'occasion pour les lecteurs de rencontrer les auteurs et de pouvoir discuter avec eux. De petites tables agencées façon café permettront que cet échange soit informel, avec des écrivains tels que



Dominique Manotti, Claude Amoz, Gérard Delteil ou encore Jean-Bernard Pouy, le créateur du Poulpe. Autant d'auteurs reconnus de polars, un genre littéraire, véritable miroir de la société contemporaine. Des débats autour du film *Résistances*, de Cesare Battisti, écrivain italien emprisonné depuis le 10 février dernier, seront également au programme, ainsi qu'une pétanque entre les auteurs et leurs admirateurs, le dimanche matin à 10 heures, pour que ce week-end soit décidément placé sous le signe de la convivialité.

PRATIQUE

... De 14h à 19h le 22 mai ; de 13h à 18h le 23 mai. Tél. : 03 81 83 37 34.

...DU MARDI 4 AU SAMEDI 8 MAI

Besançon. "Le sixième jour". Spectacle autour d'Arletti, une clown au féminin... à voir en famille, à partir de 10 ans.
Tél. 03 81 88 55 11.

Centre dramatique national. Parc du Casino.
Mardi, vendredi à 20h30 ; mercredi, jeudi à 19h ; samedi à 17h.

...JEUDI 6 MAI

Besançon. Apéro-concert proposé par le big band, la chorale et l'orchestre universitaire. Tél. 03 81 66 51 78.
Campus-Restaurant universitaire Grand Bouloie. À 19h.

...DU JEUDI 6 AU JEUDI 27 MAI

Besançon. Les Art's nimaux. Exposition d'œuvres de sept créateurs.
Tél. 03 81 65 71 65.
Le gymnase - Espace culturel. Fort Griffon.
De 13h30 à 18h. Week-end de 15h à 18h.

...SAMEDI 8 MAI

Avanne. Brocante et vide-grenier.
Place de la Mairie. De 10h à 16h.

...SAMEDI 8 ET DIMANCHE 9 MAI

Beure. Ouverture du musée des Armées. Habituellement réservé aux groupes, il rassemble une vaste collection d'armes



et mannequins. Tél. 03 81 52 60 30.
1 bis, chemin de Maillot. De 14h à 18h.

...DU SAMEDI 8 MAI AU LUNDI 13 SEPTEMBRE

Besançon. Exposition "Jacques-Henri Lartigue ou le plaisir de la photographie". Plus d'une centaine d'images noir et blanc constituent une véritable chronique familiale. Tél. 03 81 87 80 49.
Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie.

...DIMANCHE 9 MAI

Auxon-Dessus. Vide-grenier. Organisé par l'association Art'tiss.

Grand Besançon. 1^{er} trail des forts du Grand Besançon. De la Malcombe à

Montfaucon en passant par Le Rosemont, Beure, La Chapelle-des-Buis, La Malate. 32 km à parcourir en individuel ou en relais de 2 ou 3 coureurs avec 1 320 m de montées et 1 090 m de descentes. Inscriptions avant le 1^{er} mai au 03 81 59 00 19 ou mail, trailbesancon@free.fr
Départ de la Malcombe. À 8h30.

Roche-lez-Beaupré. "Opéra de la Lune".

Spectacle pour jeune public par la compagnie Bacchus.
Salle Lumière. À 17h30.

MARDI 11 MAI

Montferrand-le-Château. Conférence "Vivre la séparation". Avec l'intervention de Véronique Febvre-Charlot, philosophe, conteuse et animatrice.
Salle des fêtes. À 20h30.

MERCREDI 12 ET JEUDI 13 MAI

Besançon. Concert-spectacle "Mille e Tre", inspiré du *Don Giovanni* de Mozart, réalisé par la chorale, le théâtre et l'orchestre universitaire de Besançon. L'argent de cette soirée financera des traitements antisida pour les malades du Bénin. Tél. 03 81 53 57 30. **Kursaal.**

SAMEDI 15 MAI

Gennes. Concert choral. Avec les chorales *La Ritournelle* de Gennes et *Cantabile* de Quingey. **Église. À 20h30.**

SAMEDI 15 ET DIMANCHE 16 MAI

Serre-les-Sapins/Franois. "La Clé des Arts", 16^e exposition artistique, avec des jeunes talents et des artistes confirmés de styles très divers. Tél. 03 81 59 97 72.
Centre culturel, sportif et de loisirs. Samedi de 15h à 19h ; dimanche de 10h à 18h.

DU SAMEDI 15 AU DIMANCHE 23 MAI

Besançon. 78^e Foire comtoise.
Invitée d'honneur : la Grèce. **Micropolis.**

DIMANCHE 16 MAI

Novillars. Marche populaire de 15 et 25 km.
Tél. 03 81 55 57 46.
Départ place du 8-mai-1945.



Pugey. Le randonneur bisontin.

Trois circuits pédestres ouverts à tous (12,5 km, 18 km et 26 km), spécialement balisés pour l'occasion. Ravitaillement assuré. Inscription sur place le matin même. Renseignements au 03 81 81 02 77 (Club alpin français).
Salle des fêtes. Départs à partir de 7h30.

Vaire-Arcier. 6^e exposition artisanale.

Présentation de peintures à l'huile, sur soie, bois, verre et tissu, objets de décoration, aquarelles et broderies.
Salle conviviale. De 10h à 18h.

VENDEDI 28 MAI

Besançon. 2^e Forum du développement durable. Renseignement : CAGB au 03 81 65 06 79.
Micropolis.

DU SAMEDI 29 AU LUNDI 31 MAI

Novillars. "Novil'arts". Exposition artisanale avec de nombreux peintres et sculpteurs. Tél. 03 81 57 91 58.
Salle polyvalente. Place du 8-mai-1945.

DIMANCHE 30 ET LUNDI 31 MAI

Deluz. Fête du village et concert.
Tél. 03 81 55 52 29.
Salle polyvalente. À partir de 11h30.

DU JEUDI 3 AU JEUDI 17 JUILLET

Besançon. "Fin et soif de vie". Exposition de 24 sculpteurs et peintres, parallèlement au 10^e congrès national de la Société française d'accompagnement et de soins palliatifs (du 10 au 12 juin à Micropolis). Tél. 03 81 65 71 65.
Le gymnase - Espace culturel. Fort Griffon.

SAMEDI 5 JUILLET

Roche-lez-Beaupré. Les 2 heures de Roche, course à pied. Tél. 03 81 60 52 99.

DIMANCHE 6 JUILLET

Thise. Brocante. Vente au déballage.
Parking de la salle des fêtes et rue Champenâtre. De 5h à 20h.

SAMEDI 12 JUILLET

Fontain. Concert du 25^e anniversaire de la chorale La Villanelle, précédé d'une animation musicale place de la mairie.
Église. À 20h30.

Noironte. Concert des chorales de Noironte et Jussey.

Église. À 20h30.

DIMANCHE 13 JUILLET

Montferrand-le-Château. Vide-grenier.
Tél. 03 81 56 57 19.
Autour de la mairie. De 8h à 18h.

DU VENDREDI 18 JUILLET AU SAMEDI 3 JUILLET



Grand Besançon. "Jazz en Franche-Comté". Organisé par Asprojjazz. Programmation disponible à partir du 14 avril au 03 81 83 39 09.

DIMANCHE 20 JUILLET

Beure. Feux de la Saint-Jean.
Tél. 03 81 41 35 26.
Stade Félix-Péretin. À 22h.

ENVOYEZ-NOUS VOS ANNONCES

Nous ne sommes pas en mesure de communiquer la totalité des manifestations se déroulant à Besançon. Nous vous invitons à vous reporter au magazine *BVV "Sortir à Besançon"* et au site www.besancon.com. Vous souhaitez annoncer une manifestation ? Écrivez au Journal "Grand Besançon", CAGB - 4, rue Gabriel-Plançon - 25000 Besançon. Ou faxez-la au 03 81 82 29 60. Délai limite pour la parution : 10 mai pour le journal de juin, juillet, août. La publication de ces annonces est gratuite et la rédaction se réserve le choix des textes publiés.

Charte de l'environnement

DU LUNDI 10 AU VENDREDI 14 MAI
Grand Besançon. Réunions de secteur.

VENDEDI 28 MAI

Besançon. 2^e Forum du développement durable. Micropolis.
Renseignement : CAGB au 03 81 65 06 79.